



INFORMATIONS À LA POPULATION

Septembre 2025

MOT DE LA MUNICIPALITÉ



En ce début d'automne, la Municipalité tient à vous partager plusieurs informations officielles, dont notamment un retour sur la dernière séance du Conseil général qui s'est déroulée au mois d'août. Le sujet principal, porté à l'ordre du jour, était l'adoption de notre nouveau **Plan d'affectation communal et son règlement**, ainsi que la levée des oppositions qui ont découlé de sa mise à l'enquête en 2023. Les membres du législatif ont approuvé ces objets à la majorité. Un véritable aboutissement pour la Municipalité, qui travaille depuis 2018 sur ce projet, lequel a nécessité de nombreux allers-retours avec les services cantonaux. L'entier du dossier est désormais aux mains du Canton, qui devrait statuer dans un délai d'environ un à deux ans. Lors de cette même séance, le préavis fixant le taux d'imposition 2026 à 76%, soit sans changement par rapport à cette année, a également été adopté. Cette décision laissera le temps à la Municipalité de mesurer les effets de la baisse du taux décidée en 2024 pour 2025, qui seront visibles lors des taxations définitives d'impôts fixées. Pour rappel et si vous souhaitez en savoir plus, l'extrait de la dernière séance du Conseil général, ainsi que les procès-verbaux adoptés sont disponibles sur notre site internet.

Elections communales 2026. Le compte à rebours a débuté et la préparation des élections communales approche à grands pas. Lors de la séance du Conseil général du mois de juin, M. Markus Mooser, syndic et M. Roger Ammann, conseiller municipal, ont fait part de leur décision de ne pas se représenter pour la prochaine législature. En raison des élections générales, l'ensemble des postes est à repourvoir et l'appel à de nouvelles et nouveaux candidat.e.s est lancé ! Vous recevrez prochainement des informations détaillées à ce sujet et une séance présentant plus précisément la fonction de conseiller-conseillère municipal-e sera organisée d'ici la fin de l'année. En attendant, voilà les premières dates à retenir :

ET SI LA COMMUNE,
C'ÉTAIT VOUS ?



POUR
ma
commune

PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !

Du 5 au 12 janvier 2026 Dépôt des candidatures

8 mars 2026

1^e tour des élections à la Municipalité

29 mars 2026

2^e tour des élections à la Municipalité
(si nécessaire)

Restez connectés avec votre Commune ! Ayant été informée de l'arrêt du développement de l'application OiOi Web par notre partenaire informatique, permettant l'envoi de notifications à nos habitant·e·s, la Municipalité a décidé de lancer une chaîne WhatsApp. Accessible via l'onglet **Actus** de WhatsApp, cette chaîne permet de diffuser des informations officielles ou urgentes de manière unidirectionnelle : les abonné·e·s peuvent réagir avec des émojis, mais ne peuvent pas répondre directement. Les messages, photos, vidéos ou sondages sont publiés uniquement par la Commune. Par conséquent, si vous souhaitez rester informé·e·s, nous vous invitons à vous abonner à la chaîne **Commune de Bretigny-sur-Morrens**, via le QR-code ci-joint. Elle complètera les supports déjà utilisés. La Municipalité reste bien entendu à l'écoute de la population. Vos questions ou interpellations sur divers sujets sont à adresser au Greffe municipal **par courrier ou courrier électronique**.



ADMINISTRATION COMMUNALE



De nouveaux changements s'annoncent durant les mois à venir au sein de l'administration communale. En effet, **Mme Nicole Bovay, préposée au Contrôle des habitants** de notre Commune depuis près de 19 ans, nous a fait part de son souhait de prendre une retraite anticipée, bien méritée ! Après avoir publié une annonce d'emploi et reçu de nombreuses candidatures, le choix de la Municipalité s'est porté sur **Mme Laetitia Nicod**, habitante de Bottens, qui entrera en fonction en tant que préposée au Contrôle des habitants et adjointe au Greffe municipal le 1^{er} novembre prochain. Mme Nicod dispose d'une expérience de neuf ans comme secrétaire municipale et remplaçante au Contrôle des habitants au sein d'une autre commune du Canton. Nous sommes donc convaincus que ses connaissances et compétences seront de précieux atouts pour notre administration. Elle collaborera avec Mme Bovay jusqu'aux vacances de Noël, afin que la transition s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme Nicod et saisissons déjà l'occasion de remercier sincèrement Mme Bovay pour ces nombreuses années passées au service de notre population.

Vous l'aurez peut-être constaté en contactant l'administration, certains changements ont été mis en place afin de *professionnaliser* notre système de téléphonie. Ainsi, depuis le mois de juin, les différents services de l'administration communale disposent d'un numéro de téléphone **unique**, par le biais duquel les appelants sont ensuite invités à choisir le service souhaité (1. Greffe municipal/2. Contrôle des habitants/3. Bourse communale). De même, un répondeur automatique est activé en dehors des heures d'ouverture, auquel des améliorations seront encore apportées ces prochaines semaines. Merci de votre compréhension et patience !



021 731 25 74

BORNES ÉLECTRIQUES



Comme vous l'aurez remarqué, **trois bornes destinées à la recharge de véhicules électriques**, ont été mises en place début juin sur le parking devant l'administration communale (1 x 66kw/h et 2 x 11kw/H). Financée et gérée par une société privée, cette installation entre dans les mesures de notre Plan énergie climat communal et répond à une demande qui avait été émise lors d'une séance participative. Nous espérons que ce service saura séduire les détenteurs-détentrices de véhicules électriques du village et/ou de passage.

TAXE DÉCHETS



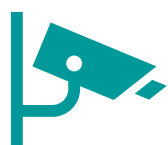
Comme déjà annoncé, la Municipalité a décidé de réduire la taxe déchets, dès cette année, **pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, en études ou apprentissage**. La réduction de 50%, ramenant le montant de la taxe à CHF 55.-, sera uniquement accordée sur présentation d'une attestation d'études ou d'apprentissage, à remettre à la bourse communale **jusqu'au 31 octobre de chaque année**.

CHIENS

Afin de répondre à des préoccupations récurrentes de la population, nous rappelons une nouvelle fois que **tous les chiens, indépendamment de leur race, leur taille, leur caractère ou autre, doivent impérativement être tenus en laisse sur le territoire urbanisé communal et en tout temps**. En effet, notre règlement communal actuel ne précise pas de zones où les chiens peuvent être laissés en liberté. Merci aux propriétaires de canidés de se conformer à ces règles, afin que le partage des espaces publics reste harmonieux et sécuritaire pour tout le monde. Tout chien errant peut être signalé à la police, via le 117.



CAMÉRA PRIVÉE DE VIDÉOSURVEILLANCE



L'installation de caméras privées de vidéosurveillance étant en augmentation, nous tenons à rappeler que la législation est stricte à ce sujet. En principe, **les citoyens ne peuvent filmer que leur propriété privée conformément au droit applicable et toute captation d'images sur l'espace public (trottoirs, rues, places) est interdite** sans autorisation spécifique. Cette interdiction repose sur le respect du droit à la vie privée, garanti par la Constitution et la Loi fédérale sur la protection des données (LPD).

MANIFESTATIONS

Plusieurs événements se profilent à Bretigny dans les semaines à venir et nous profitons de rappeler que **toute manifestation (rassemblements, cortèges, spectacles, soirées, expositions, événements sportifs, etc.) doit faire l'objet d'une annonce à la Commune.**

Dans certains cas, les autorités cantonales doivent également délivrer une autorisation, ce qui peut prendre davantage de temps. Il est donc primordial d'anticiper et de déposer vos demandes trois mois à l'avance. Celles-ci doivent être effectuées en ligne (QR-code ci-dessus) sur le site du Canton.



AGENDA

Date	Evènement	Organisateur	Lieu
26.09	Soirée jeux	Ludo-Bib	Administration communale
27.09	Portes ouvertes du Service de défense incendie et secours du Haut-Talent	SDIS Haut-Talent	Caserne La Rama Montheron
17.10 18.10	Match aux cartes et Fête de la Bière	Jeunesse Bretigny-Montheron	Grande salle
25.10	Fête de la Courge	Société de développement et Ludo-Bib	Grande salle
14.11	Nuit du conte	Ludo-Bib	Grande salle
28.11	Soirée jeux	Ludo-Bib	Administration communale
14.12	Marché de Noël	Société de développement	Grande salle

Retrouvez toutes les actualités et l'agenda de la Commune sur notre site internet www.bretigny.ch !



Si vous souhaitez davantage de sorties et d'activités dans la région, consultez le site internet ou la page Instagram d'Echallens tourisme !